

Demande de dommage et interet

Par line1982, le 20/10/2008 à 10:36

Voila mon histoire

Il y a quelques mois, un voisin de mon immeuble a visite mon appartement pendant que j'etais a mon travail. pour information, la porte d'entrée n'etait pas fermée a clé d'ou pas d'effraction. n'empeche qu'il n'avait pas le droit de penetrer dans mon domcile. il m'a volé a moi et mon compagnon(qui n'est pas domicile a mon adresse mais qui vit chez moi) une somme de 1200 euros en espece (argent qui etait epargné dans le but de financer nos prochaines vacances) ainsi que des cheques restaurants pour un montant de presque 500 euros.

Ayant porte plainte aupres de la gendarmerie, une perquisition a été effectuée dans son appartement et il a finit par avouer son vol. Par contre il pretend ne pas avoir volé la somme de 1200 euros mais moins.

Le proces a lieu le 14 novembre. comment dois je faire pour recuper mon argent ainsi que des dommages et interets (vacances gachées)?. dois je necessairement me retrouver face a lui lors du proces.? mon compagnon peut il parler en mon nom ou en son nom (en sachant qu'une partie de l'argent vole lui appartenait)???